

Habiter le mobile : propriété de l'habitat, droit d'usage et destination des sols.

Bioteau Emmanuel, Prugneau Jérôme,
Géographes, Université d'Angers, ESO (UMR 6590 CNRS)

L'objectif de cette communication est d'envisager l'ensemble des incidences tant sur les territoires et leur administration que sur les personnes (citoyens de tous horizons : usagers, habitants ou voisinages) de formes particulières d'habitat définies comme des habitats légers, mobiles parfois, éventuellement réversibles (yourtes, tipis, cabanes, mobile-homes, camions, caravanes, bateaux, constructions modulaires...).

Il s'agit ainsi de considérer à la fois les différentes formes prises par cet « Habiter autrement », les arrangements autour de l'implantation locale de celles-ci et les différentes phases d'un parcours résidentiel en HLMR. Cela induit d'aborder la question de l'habitat et de la « fabrique des modes d'habiter » (Morel-Brochet, Ortar, 2012) sous l'angle de la nouveauté.

D'un point de vue juridique, nous questionnons les dispositifs de catégorisation et désignation politico-administrative de l'habitat léger et mobile de résidence, tout comme la production de leur légalité / illégalité / légitimité / illégitimité dans les marges rurales et les interstices des aires urbaines. Nous analysons en particulier des éléments sur la prise de risque, économique, légale, sociale, technique, personnelle, je dirais

. Enfin, nous observons les ajustements formels et informels qui s'opèrent et se négocient entre acteurs politiques, économiques et sociaux dans la définition de la « vocation » des territoires, de la « destination » des sols, de la définition de l'habitat adapté et de l'usage de terrains aménagés – camping, campement, camp, aire, terrain familial, terrain réservé, village d'insertion...

Nous partons du constat que les HLMR ne sont pas reconnus comme des logements permanents alors qu'ils constituent un lieu de l'Habiter, puisqu'ils sont à la fois un lieu de résidence et de construction des individus, mais aussi le lieu du déploiement vers l'extérieur et vers les autres.

Les objectifs poursuivis ici sont :

- évaluer l'ampleur et la diversité de la présence des habitats légers mobiles (travaillé en Maine-et-Loire) : élaborer une typologie (la question des critères).
- examiner les modalités d'installation et d'ancrage de ces habitats et de leurs habitants à différentes échelles allant de la région à la parcelle
- mettre en évidence les spécificités environnementales, sociales et économiques des HLMR tout en les replaçant dans des logiques, des pratiques et un droit communs qui sont ceux de l'Habiter en général (Mesini, 2011)

Nous suivrons plus particulièrement les exemples d'habitats en yourtes et en péniches sur ces sujets. La démarche suivie part d'observations de terrain, d'enquêtes auprès d'élus et techniciens de l'aménagement couplés à des entretiens avec habitants sur les raisons et les incidences de ce mode d'habiter, et sur leurs rapports à la propriété (de quoi s'estiment-ils, au juste, propriétaires ?)

A partir de l'exemple des habitats légers mobiles, c'est la signification du logement, le sien et celui des autres, pour soi et pour les autres (Clapham, 2005),

que nous interrogeons. Dans cette perspective, l'Habiter ne se limite pas au domicile privé ; il est, tel que le définit Lévy (2008), « la plus ou moins grande densité des interactions entre un individu et un espace ». Habiter, que ce soit dans les campagnes, en ville, dans les espaces périurbains, ce n'est pas qu' « être dans l'espace », c'est aussi « faire avec de l'espace » (Lussault, Stock, 2010) et donc faire territoire.

Bibliographie indicative :

[Clapham, D., 2005, The Meaning of Housing: A Pathways Approach, The Policy Press, 286 p.](#)

[Lévy, J. \(dir.\), 2008, Echelles de l'habiter, PUCA, 366 p.](#)

[Lussault, M., Stock, M., 2010, « "Doing with Space": towards a pragmatics of space », Social Geography, 5, pp. 11-19.](#)
[\[en ligne\] http://www.soc-geogr.net/5/11/2010/sg-5-11-2010.pdf](http://www.soc-geogr.net/5/11/2010/sg-5-11-2010.pdf)

[Mesini, B., 2011, « Quelle reconnaissance de l'habitat léger, mobile et éphémère », Techniques & Culture, n° 53, p. 148-165.](#)

Morel-Brochet, A., Ortar, N. (Eds), 2012. *La Fabrique des modes d'habiter : hommes, lieux et milieux de vie*, Paris, L'Harmattan.